

## **AALTIMMO 12**

Société civile immobilière au capital de 30,00 Euros  
Siège social : 801 avenue des Champs Blancs – Bâtiment C  
35510 CESSON SEVIGNE  
945 360 881 RCS RENNES

### **ACTE UNANIME DES ASSOCIES**

#### **LES SOUSSIGNES :**

- **La société dénommée « AALTO REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT »,**  
Société par actions simplifiée au capital de 421.050,00 €  
Dont le siège est sis à CESSON SEVIGNE (35510), 801 avenue des Champs Blancs –  
Bâtiment C,  
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro  
850 614 223  
Représentée par Monsieur Alexandre ANDRE, président ayant tous pouvoirs à l'effet des  
présentes en vertu de l'article 17 des statuts

- **La société dénommée « MATFAIR »,**  
Société par actions simplifiée au capital de 850.000 €  
Dont le siège est sis à CESSON SEVIGNE (35510), 801 avenue des Champs Blancs –  
Bâtiment C,  
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro  
849 245 535  
Représentée par son Président, la société ALEXANDRE ANDRE, société à responsabilité  
limitée ayant son siège social à CESSON-SÉVIGNÉ (35510), 801 avenue des Champs  
Blancs – Bâtiment C et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de  
RENNES sous le numéro 790 895 866 ;  
Elle-même représentée par son gérant, Monsieur Alexandre ANDRE ;

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile immobilière dénommée « **AALTIMMO 12** »,  
et ensemble titulaires de la totalité des parts sociales composant le capital social de ladite Société,

**SE SONT REUNIS**, conformément à l'article 15 des statuts intitulé « *Décisions collectives des associés* »,  
aux termes duquel il est stipulé que « [...] *Les décisions peuvent encore résulter du consentement de  
tous les associés exprimé dans un acte. [...]* »,

**ET ONT PRIS** les décisions suivantes :

- Décision d'augmenter le capital de la société,
- Agrément de nouveaux associés,
- Pouvoirs.

#### **PREMIERE DECISION**

Les associés décident de procéder à l'augmentation du capital de la société.

#### **DEUXIEME DECISION**

En conséquence, il a été émis des offres de souscription au capital de la SCI AALTIMMO 12 (sous le  
vocable « bulletin de souscription ») dans un cercle d'investisseurs identifiés. Par suite, plusieurs  
bulletins de souscription ont été reçus, dont ceux des personnes ci-après :

1°) La Société dénommée **CHAUVEL-PENVERN PATRICIA**, Société à responsabilité limitée au capital  
de 100.000,00 €, dont le siège est à PLOUAY (56240), 4 B rue Saint-Sauveur, identifiée au SIREN sous  
le numéro 477798680 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT, à

concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

2°) La Société dénommée **CARDINALE OUEST**, Société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 €, dont le siège est à TREDREZ-LOCQUEMEAU (22300), 17 voie Romaine, identifiée au SIREN sous le numéro 498223403 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-BRIEUC, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

3°) La Société dénommée **FRATING**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 500.000,00 €, dont le siège est à BETTON (35830), 6 allée du Verger, identifiée au SIREN sous le numéro 881639017 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

4°) La Société dénommée **SCGP ALBATROS**, Société civile au capital de 499.994,00 €, dont le siège est à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017), 143 avenue de Clichy, identifiée au SIREN sous le numéro 877953109 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

5°) La Société dénommée **HOLDING THIERY P AM**, Société par actions simplifiée au capital de 500.250,00 €, dont le siège est à GUILLIGOMARC'H (29300), KERVRAN, identifiée au SIREN sous le numéro 790728331 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

6°) La Société dénommée **LES CHARMES**, Société civile immobilière au capital de 1.600,00 €, dont le siège est à LE GUERNO (56190), Bois Charme, identifiée au SIREN sous le numéro 487006570 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

7°) La Société dénommée **COFIMA**, Société civile au capital de 218.500,00 €, dont le siège est à PLOUGASTEL-DAOULAS (29470), 224 Venelle de Bodonn, identifiée au SIREN sous le numéro 491009882 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

8°) La Société dénommée **TRAD'UP**, Société par actions simplifiée au capital de 150.000,00 €, dont le siège est à KERGLOFF (29270), 11 rue Sébastien Le Balp, identifiée au SIREN sous le numéro 448562090 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

9°) La Société dénommée **LES TILLEULS**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à GUER (56380), 6 rue des Tilleuls, identifiée au SIREN sous le numéro 794508986 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

10°) La Société dénommée **HOLDING ADAM**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 288.800,00 €, dont le siège est à LESNEVEN (29260), 31 rue du Four, identifiée au SIREN sous le numéro 499900553 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

11°) La Société dénommée **MARINE**, Société civile immobilière au capital de 114.336,76 €, dont le siège est à QUIBERON (56170), 27 boulevard de Castero, identifiée au SIREN sous le numéro 394203574 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

12°) La Société dénommée **LE CLEZIO INVESTISSEMENTS**, Société civile au capital de 4.344,87 €, dont le siège est à LORIENT (56100), 46 avenue de la Marne, identifiée au SIREN sous le numéro 387836505 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

13°) La Société dénommée **TONNERRE DE BREST**, Société civile au capital de 149.700,00 €, dont le siège est à PLOMELIN (29700), 2 Hent Ti Menhir, identifiée au SIREN sous le numéro 810069310 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

14°) La Société dénommée **ADC**, Société par actions simplifiée au capital de 215.000,00 €, dont le siège est à FOUESNANT (29170), 13 Hameau de Kerfaou, identifiée au SIREN sous le numéro 877903047 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER.

15°) La Société dénommée **DELANDE**, Société civile au capital de 1.499.400,00 €, dont le siège est à CONCARNEAU (29900), 6 rue des Fougères Le Rouz, identifiée au SIREN sous le numéro 812919900 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

16°) La Société dénommée **CORIOLAN ODET**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 391.339,00 €, dont le siège est à BENODET (29950), 10 avenue de la Mer, identifiée au SIREN sous le numéro 903059236 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

17°) La Société dénommée **LITORÉ**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à BREST (29200), 5 lieu-dit Kervalguen, identifiée au SIREN sous le numéro 882551294 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

18°) La Société dénommée **ENTREPRISE DE COUVERTURE LE QUERE DAFNIET**, Société à responsabilité limitée au capital de 130.000,00 €, dont le siège est à LANNION (22300), 34 avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 437250145 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-BRIEUC, à concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport en capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

19°) Madame Myriam Marie-Thérèse **CARRE**, demeurant à PLOUAY (56240) 50 Rostervel.  
Née à COMBOURG (35270) le 14 juin 1969.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

A concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport de capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

20°) Monsieur Kiliann **ROLLAND**, demeurant à LOCQUIREC (29241) 2 route de Plestin.

Né à MORLAIX (29600) le 27 avril 1998.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

A concurrence de DIX (10) parts sociales nouvelles, en contrepartie d'un apport de capital d'un montant de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).

Suivant les stipulations prévues aux articles 8 intitulé « *MODIFICATIONS DU CAPITAL – ROMPUS* » et 12 intitulé « *TRANSMISSION DES PARTS - AGREMENT* » des statuts, « *Les parts ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.* ». Dès lors, l'ensemble des personnes visées ci-dessus doivent être agréées par tous les associés de la société.

#### **En conséquence :**

- La société par actions simplifiée « MATFAIR », représentée par son Président, la société ALEXANDRE ANDRÉ;  
Elle-même représentée par son gérant, Monsieur Alexandre ANDRÉ ;
- La société par actions simplifiée « AALTO REAL ESTATE INVESTMENT MANAGMENT », représentée par son président, Monsieur Alexandre ANDRÉ ;

**donnent expressément et de manière unanime leur agrément auxdites souscriptions.**

#### **TROISIEME DECISION**

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

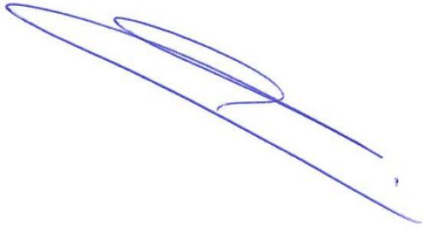
\* \* \*

Fait à CESSON SEVIGNE, le 29 juillet 2025

**Pour la société « MATFAIR »  
Monsieur Alexandre ANDRE**



**Pour la société « AALTO REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT »  
Monsieur Alexandre ANDRE**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text.